Les exploitations agricoles sous SIQO en Auvergne-Rhône-Alpes [ODG]

Dans le cadre de l'observatoire économique Auvergne-Rhône-Alpes, une publication sur les exploitations de la région produisant sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) vient de paraître. Ce document est le fruit d'un partenariat entre l'INAO (délégations territoriales Auvergne-Limousin, Centre-Est et Sud-Est), la DRAAF, la Chambre régionale d'agriculture.

> Sous un format Agreste, cette publication propose une analyse des caractéristiques des exploitations produisant sous SIQO. Elle se fonde sur les données issues d'un appariement entre les bases du Recensement Agricole 2020 et celle de l'INAO. L'étude permet de caractériser par catégorie de produit le profil des exploitations engagées dans des productions sous Indication Géographique (AOC, AOP, IGP) ou sous Label Rouge.

Une région engagée dans la production sous SIQO

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, **30 % des exploitations** sont habilitées à produire sous AOP, IGP ou Label Rouge. Les produits sont en lien avec les spécificités territoriales de la région, et concernent donc principalement les vins et autres alcools, produits laitiers et viandes bovine, ovine, porcine et charcuterie-salaison. Le document donne **une vision globale et précise** des caractéristiques des exploitations agricoles de la région.

Couverture de la publication Les exploitations produisant sous SIQO (hors bio) en Auvergne-Rhône-Alpes (2024)

L’INAO et le suivi économique des SIQO

L’INAO recueille et analyse les données économiques des produits sous SIQO. L’Institut valorise ces informations à travers divers supports d’information : chiffres-clés, mémentos régionaux, données des filières…

Ces documents sont élaborés grâce aux données recueillies lors de l’enquête statistique annuelle auprès des organismes de défense et de gestion (associations de producteurs, fédérations professionnelles de produits sous signes officiels) et en partenariat avec d’autres acteurs publics (FranceAgriMer, INRAE, AGRESTE, les Directions régionales de l’agriculture, de l’agro-alimentaire et de la Forêt, l’Agence Bio, les Chambres d’agriculture régionales, …).

Source URL:
https://www.inao.gouv.fr/lettres-odg/mars-2024/exploitations-agricoles-siqo-auvergne-rhone-alpes

List of links present in page
1. https://www.inao.gouv.fr/actus-odg